

participieren und Gewinne zu erwirtschaften (S. 145). Der letzte Teil ist dann den Transformationen gewidmet. In ihm findet sich ein Beitrag von Wolfram R. Keller zum Spätmittelalter („Chrematistische Poetik. Mentale Haushaltsführung in Geoffrey Chaucers *Traumvisionen*“, S. 157-175) und ein weiterer von Helmut Pfeiffer zur Frühen Neuzeit in Italien („Temporalisierung der *Oikonomia*. Leon Battista Albertis *Della famiglia*“, S. 177-201). Den Abschluss bildet ein Aufsatz von Birger P. Priddat über neue und differierende *Oikos*- und *Polis*-Konzepte in der Frühen Neuzeit, die in herrschaftskritischer Art und Weise das Vehikel für die Entwicklung einer bürgerlichen Idee über die Handelsentwicklung der Märkte bildeten („Die *Oikos/Polis*-Differenz als prägende Struktur der neuzeitlichen Ökonomie/Politik-Formation“, S. 203-226). Insgesamt bildet der Sammelband eine interessante Lektüre, aus der Sicht des Rezensenten nicht zuletzt und auch gerade aufgrund des Aufzeigens des Spannungsverhältnisses zwischen normativen Texten und strukturgeschichtlichen Realien bzw. Realität. Hinzu tritt die Neubewertung der Sicht auf die Hauswirtschaft, wodurch eine seit Karl Bücher die wirtschaftsgeschichtliche Forschung durchziehende Grundannahme außer Kraft gesetzt wird.

Kai RUFFING

Thomas R. BLANTON IV, Agnes CHOI & Jinyu LIU (Eds.), *Taxation, Economy, and Revolt in Ancient Rome, Galilee, and Egypt*. Londres – New York, Routledge, 2022. 1 vol. relié, XVI-186 p., 19 fig., 4 tableaux (ROUTLEDGE MONOGRAPHS IN CLASSICAL STUDIES). Prix : 120 £. ISBN 9780367472207.

Cet ouvrage accompagne un notable renouveau de la recherche sur la fiscalité antique, non plus seulement faite de considérations techniques, mais de réflexions sociologiques, anthropologiques, politiques et socio-psychologiques. Il présente une série d'études de cas diversifiées, à propos de laquelle Jürgen K. Zangenberg (Leiden University) signale toutefois, dans son « épilogue » et avec justesse, qu'il manque une certaine unité (p. 174). Cela d'autant que les deux parties de l'ouvrage correspondent en fait à deux rencontres organisées à Helsinki en 2018 et à San Diego en 2019, dans le cadre des réunions annuelles de la Society of Biblical Literature (Atlanta, GA). La première partie traite de la fiscalité en Égypte et dans l'Empire romain (incluant, en réalité, un chapitre relatif à la Grèce classique) ; la seconde porte sur l'économie de la Galilée avant et après la révolte de 66-73 de notre ère. Ces deux thèmes très spécifiques artificiellement réunis ici donnent le sentiment que la puissance romaine n'est que prédatrice et destructrice, comme si le coût de la guerre appartenait au même registre que l'exploitation fiscale. Dans leur introduction, les trois éditeurs considèrent que l'unité du volume est assurée par le fait qu'il s'agit d'étudier, non plus le point de vue de la puissance romaine, mais celui des provinciaux, afin de mesurer l'effet de la domination romaine sur l'économie locale (p. 3). Ils plaident pour un renversement des perspectives dont on concède qu'il est du plus haut intérêt, des *benefices pour Rome* vers les *coûts pour les provinces*. Le pari est original et ambitieux ; il n'est pourtant pas certain qu'il faille à ce point polariser l'enquête sur les dysfonctionnements du système financier – du moins pas uniquement – ainsi que sur les destructions de guerre qui sont indépendantes des institutions et structures économiques et qui, ne l'oublions pas, restent des exceptions. L'empire romain a connu peu de révoltes (voir G. Gambash,

Rome and Provincial Resistance, New York – Londres, 2015, p. 10) et l'on ne saurait en faire des reflets de la norme. Peut-être aurait-il été préférable de publier les deux rencontres séparément, pour éviter tout amalgame malheureux. Mis à part ce regret sur la forme, qui n'affecte en rien l'intérêt des contributions ni la valeur du travail des éditeurs, l'ouvrage recensé apporte plusieurs éléments dignes d'intérêt, même si l'on n'adhère pas ici à tous les arguments présentés. – Passée l'introduction, qui établit l'historique du projet, définit l'orientation que l'on vient de noter et signale les difficultés rencontrées dans un contexte de pandémie mondiale, le premier chapitre est celui de John T. Fitzgerald (« Taxation and Tribute in Early State Thought and Practice », p. 17-41). L'examen survole le Proche-Orient et Rome, en s'attardant essentiellement sur la Grèce classique. L'auteur rappelle qu'en comparaison du nôtre, le vocabulaire antique de l'impôt « was often far messier and not clearly differentiated » (p. 17) ; il distingue l'impôt (versé en interne dans le cadre d'une communauté) du tribut (payé à l'étranger) – distinction étonnamment considérée comme anachronique par J. K. Zangenberg à la p. 165 –, puis rappelle les enjeux politiques des impositions tributaires. À noter que, selon lui, Rome ne justifie pas ses prélèvements, établis seulement selon le droit du plus fort. Ce point particulier pourrait être débattu grâce aux travaux de Jérôme France (citons par exemple son *Tribut. Une histoire fiscale de la conquête romaine*, Paris, 2021, qui s'attache à démontrer les efforts de la puissance romaine pour atteindre l'adhésion des contributeurs). Au chapitre suivant, Agnes Choi se penche sur l'Égypte lagide, plus précisément sur certains aspects très concrets du métier du collecteur d'impôts (p. 42-58). Elle soutient que l'Égypte est devenue ce fameux « grenier à blé » de la Méditerranée, en partie grâce au travail de ces derniers, travail dont elle souligne la complexité. J. K. Zangenberg va jusqu'à écrire, après lecture de ce chapitre, que « tax farming apparently was not money easily made » (p. 167). Dans son épilogue, J. K. Zangenberg propose même d'imaginer les scribes du Nouveau Testament comme les scribes de village égyptiens, non seulement attachés à la tradition religieuse, mais employés également à mesurer les champs, à estimer les récoltes, à calculer les taux d'imposition, etc. C'est une proposition certes difficile à prouver, mais très vraisemblable (voir à ce sujet M. Girardin, « Dans le quotidien du collecteur : l'impôt romain d'après l'archive de Murabba'ât », *Revue de Qumrân* 113 [2019], p. 11-49, sp. p. 24-26 et 28-29). Puis, David B. Hollander propose de considérer l'impôt romain selon trois caractéristiques : opaque, incohérent, injuste (p. 59-71). Sans se perdre dans des spéculations chiffrées, il admet que Rome ne devait pas toucher des sommes considérables au titre de l'impôt, mais que le coût pour les contribuables était multiplié par les amendes, pénalités, confiscations, réquisitions, liturgies, corvées, ainsi que par les emprunts monétaires nécessaires pour les acquitter. D. B. Hollander plaide ensuite pour l'imprévisibilité des impôts romains, opaques pour les contribuables, avant de faire de l'adaptation romaine aux réalités locales une preuve de l'injustice du système puisque les provinces ne sont pas toutes taxées de la même manière, que de nombreux privilégiés sont exemptés de certains impôts quoique pas de tous, etc. On regrette que l'auteur n'ait, à l'inverse, pas signalé que selon le système de valeur des Anciens, cette adaptabilité était justement une forme de justice, les traditions locales étant préservées. Mais, même si l'on n'admet pas vraiment toutes les conclusions de l'auteur, on ne peut qu'apprécier la démarche d'intégrer des réflexions socio-psychologiques dans l'analyse (sur la richesse de cet apport, voir M. Girardin,

L'offrande et le tribut. Histoire politique de la fiscalité en Judée hellénistique et romaine, Bordeaux, 2022, p. 29-31). Le chapitre suivant est une analyse d'un aspect très original du recensement (p. 72-91). Inspiré par l'actualité politique américaine, Anthony Keddie parvient à montrer que les données du recensement ne sont pas neutres, mais qu'elles catégorisent les populations (infériorité des femmes, par exemple), que les opérations compilent des données moins utiles au fisc qu'à la régulation sociopolitique (l'impôt prélevé pour le *fiscus Iudaicus* étant vu comme une répression permise par ces données), enfin contraignent chacun à prêter serment de fidélité à l'empereur, ce qui peut être un obstacle pour les Juifs. Le point de vue des auteurs des évangiles et des Actes des Apôtres est ensuite étudié, montrant comment ces textes participent à la normalisation du discours institutionnel discriminatoire des pratiques du recensement (p. 81-86). Cette partie, on le voit, souligne plusieurs éléments négatifs de l'impôt romain, Agnes Choi allant jusqu'à écrire que le système d'affermage ptolémaïque diffère du système romain en ce qu'il offre des sécurités aux contribuables (p. 42), comme si de telles sécurités n'apparaissaient pas dans le monde romain. Dans son épilogue, J. K. Zangenberg imagine, avec l'arrivée de la puissance romaine, l'apparition d'impôts nouveaux (p. 168) malgré ce que démontrent A. Keddie (p. 76) et d'autres travaux (A. Keddie, *Class and Power in Roman Palestine*, Cambridge, 2019, p. 130-132 ; M. Girardin, *op. cit.*, p. 301-302). Il écrit ainsi que « the financial burden might, in fact, [...] have been higher in Judea than in many other parts of the empire » (p. 168), ce qui est encore loin d'être prouvé et, vu le passif sur cette question, à laquelle des soupçons d'antisémitisme antique ont été mêlés dès le XIX^e siècle (voir par exemple L. Goldschmid, « Les impôts et droits de douane en Judée sous les Romains », *Revue des Études Juives* 34 [1897], p. 192-217), la question devrait être soulevée avec prudence. On voit enfin l'orientation spécifique de l'ouvrage vers les recherches bibliques, constituant l'unité de la partie sur un plan secondaire. – Les quatre chapitres de la partie suivante présentent quelques indices archéologiques liés à l'économie de la Galilée romaine. Mordechai Aviam signale que la région était prospère, capable de financer d'impressionnants ouvrages de défense quand éclate la révolte, puis qu'elle récupère vite des destructions qui ont été sans doute très exagérées par Flavius Josèphe (p. 95-107). Il présente ainsi la continuité d'occupation sur le site de Tell Rekhesh (Basse Galilée) comme étant la norme et la destruction totale d'Iotapata (Tell Jafat) comme une exception. J. K. Zangenberg lui répond qu'il ne peut pas le suivre sur ce point, que l'absence de traces de destructions n'est pas conclusive, que peut-être les villages non touchés sont justement l'exception et non la règle (p. 169-170). C. Thomas McCollough montre que, non loin de Iotapata, le village de Khirbet Qana, relativement isolé jusqu'à la guerre, profite largement par la suite d'afflux de réfugiés et de l'ouverture de routes romaines, prospérant largement dans la deuxième moitié du I^{er} siècle (p. 108-125). Mais il signale aussi des efforts « délibérés » de maintenir les traditions juives malgré le développement du commerce et les changements de mode de vie. Puis, David A. Fiensy pose une question ancienne en des termes volontairement provocants : « Was the Galilee prosperous or desperately poor ? » (p. 126-139). Ayant rappelé, en suivant T. Grünwald, *Räuber, Rebellen, Rivalen, Rächer*, Stuttgart, 1999, que les bandits sont omniprésents dans le monde romain et non le reflet d'une crise économique, que l'appellation *latro/ληστής* peut être un simple outil de discréditation d'un adversaire politique, que de nombreuses causes poussent des hommes au brigandage et

non seulement la crise économique (par exemple la désertion de militaires, l'évasion d'esclaves, etc.), il en vient à un apport très innovant : s'appuyant sur des travaux récents menés sur la piraterie en Somalie, il soutient que le développement du brigandage nécessite un État suffisamment présent et stable pour offrir des marchés et divers services utilisés pour écouler le fruit du vol, quoique suffisamment faible pour ne pas limiter les affaires. Il en conclut qu'après la grande efficacité du régime hérédien, la faiblesse et la corruption du régime des procureurs romains a offert le parfait équilibre entre stabilité et faiblesse, favorisant l'accroissement du brigandage. Quoique fascinante, cette proposition, malheureusement, est affaiblie par deux points : le premier, c'est qu'on en revient, au bout du compte, à supposer qu'avec la présence romaine le brigandage s'accroît, ce qui n'est pas prouvé et semblerait même contredire ce qui a été écrit quelques pages plus tôt sur l'omniprésence du brigandage ; le deuxième, plus gênant, vient de ce que l'historien cite un article du magazine *The Economist* présentant au grand public l'article scientifique concernant la piraterie somalienne. La consultation de cet article (Olaf de Groot, Matthew D. Rablen, Anja Shortland, « Gov-aargh-nance – 'even criminals need law and order », *Economics of Security Working Papers* 46 [2011], p. 1-34) révèle combien cette conclusion est en réalité difficile à appliquer à l'Antiquité. Les pirates somaliens ont besoin d'un État, en effet, fortement corrompu pour leur offrir la qualité des services publics de manière illégale, mais les services en question sont : un port d'ancrage pour dissimuler les navires détournés, les moyens de stocker et conserver les marchandises qu'ils ne peuvent exploiter ni revendre directement (pétrole non raffiné par exemple), en attendant que s'achèvent les négociations avec les armateurs lésés, voire des services plus anachroniques encore, comme l'établissement de nouvelles immatriculations pour les navires, le recours à des experts analystes estimant la valeur des biens détournés pour fixer la rançon, le recours à des négociateurs professionnels pour mener les tractations, des gardes policières surveillant les otages, etc. Les économistes écrivent bien que ce qu'ils révèlent ne concerne que la piraterie « sophistiquée » et concluent que « we cannot be sure that our results [...] can be generalised to other forms of crime » (*art. cit.*, p. 21). Tant que les brigands de Judée romaine ne détournent pas de supertankers, mais des marchandises directement consommables ou revendables, l'application de ce modèle reste très problématique. Enfin, James Riley Strange constate qu'à Shikhin (l'Ἀσωχίς de Fl. Josèphe), une nouvelle industrie se développe dans les dernières décennies du 1^{er} siècle, la production de lampes imitant un modèle jusque-là uniquement attesté en Judée (p. 140-162). Après avoir longuement signalé les complexités à repérer archéologiquement les réfugiés, il propose que cette nouvelle industrie révèle à la fois l'apport d'une population nouvelle et de nouvelles techniques. On tiendrait ici la plus claire attestation de l'arrivée de réfugiés en Galilée après la guerre, accompagnant un développement économique de la région. La conclusion va dans le sens de travaux de plus en plus nombreux parmi les biblistes, qui considèrent l'évangile de Marc comme une composition de milieux juifs réfugiés en Galilée après la guerre (e.g. William E. Arnal, « The Gospel of Mark as Reflection on Exile and Identity », dans W. Braun et R. T. McCutcheon (Eds.), *Introducing Religion*, Londres, 2008, p. 57-67). La proposition de J. R. Strange pourrait véritablement confirmer ces mouvements de population. – Que conclure de cet ouvrage ? Des données intéressantes sont livrées à propos de nombreux sujets et soulignent combien la Galilée semble avoir profité de la destruction

de Jérusalem pour se développer (pour une image plus nuancée, Rick Bonnie, *Being Jewish in Galilee, 100-200 CE. An Archaeological Study*, Turnhout, 2019, cf. *AC* 89 [2020], p. 364-366). On voit donc que la fiscalité romaine n'était pas si oppressive qu'elle limitât les productions de richesses et restreignît le commerce. On pourrait ainsi, pour finir, conclure avec cette remarque nuancée de Jérôme France (*op. cit.*, p. 405) : « l'impérialisme romain pouvait être brutal et cupide, il ne manifestait guère d'état d'âme, mais il avait au moins quelque chose à offrir. » Michaël GIRARDIN

Jean-Marc DOYEN, *Prolégomènes à l'économie des Celtes. Innovations technologiques, entrepreneuriat et marchés financiers en Gaule avant César*. Bruxelles, Éditions Archaion, 2018. 1 vol. relié, 189 p. Prix : 17,50 €. ISBN 978-2-87214-001-5.

Cette monographie de Jean-Marc Doyen, publiée par les Éditions Archaion, se constitue d'un avant-propos de l'auteur, d'une introduction et de dix chapitres dans lesquels sont disséminées 33 figures. Jean-Marc Doyen, archéologue et historien de l'Antiquité tardive n'en est pas à son coup d'essai car il est l'auteur d'une vingtaine de monographies et a signé plus de 200 articles. Frustré par la vision primitiviste qu'ont certains chercheurs, l'auteur est retourné aux sources de sa formation, la protohistoire et s'est décidé à écrire ces prolégomènes dont l'objectif est annoncé dès l'avant-propos (p. 7-15) : défendre l'existence d'une économie celte à l'âge du fer, afin de s'ériger contre le point de vue des primitivistes, déniaut aux peuples celtes une quelconque existence « civilisée » avant l'arrivée romaine. Cette volonté de l'auteur est telle qu'il dit revendiquer « pleinement [son] subjectivisme et [...] l'assume[r] jusque dans ses excès » (p. 13). Le ton, presque acerbe, de l'auteur reflète selon ses propres dires une « propension presque viscérale à une certaine forme de provocation vis-à-vis de la *doxa* » (p. 9). L'introduction (p. 17-28) s'articule autour d'une présentation des sources utilisées par J.-M. Doyen pour contrer le parti pris des sources externes ou la presque absence de sources littéraires émiques qui permettraient de prouver l'existence d'une économie chez les civilisations celtiques avant l'arrivée des Romains. Archéologie, numismatique et épigraphie seront donc mobilisées par l'auteur pour donner « des réponses, du moins quelques pistes de réflexion qui mériteraient d'être explorées à l'avenir » (p. 17). Le premier chapitre (p. 29-36) s'intéresse aux composantes sociales de la Gaule préromaine. L'auteur y montre l'existence, sur base de l'exemple helvète, d'une division de la société entre ceux qui sont actifs et ceux qui sont passifs quel que soit leur statut. Toutefois, l'auteur rappelle qu'il existait des classes sociales chez les Celtes : une noblesse, à laquelle se rallie la deuxième classe qu'est la classe moyenne, et enfin la classe, parfois proromaine, des magistrats. Le deuxième chapitre (p. 37-74) porte sur les innovations technologiques et leur impact sur la croissance économique. J.-M. Doyen montre que ces innovations technologiques agricoles – faux, araire évolué, tonneaux, etc. – ont permis « la création rapide de surplus » (p. 38) vendables et transportables. À côté de ces innovations agricoles, l'auteur mentionne rapidement d'autres innovations : saloirs, maréchalerie, charronnerie, menuiserie, etc. qui « induisent peu ou prou, un accroissement de la productivité et, partant, un développement simultané du bien-être des populations par l'enrichissement de la classe moyenne, celles des artisans » (p. 74). Le troisième chapitre (p. 75-86) est consacré aux investissements